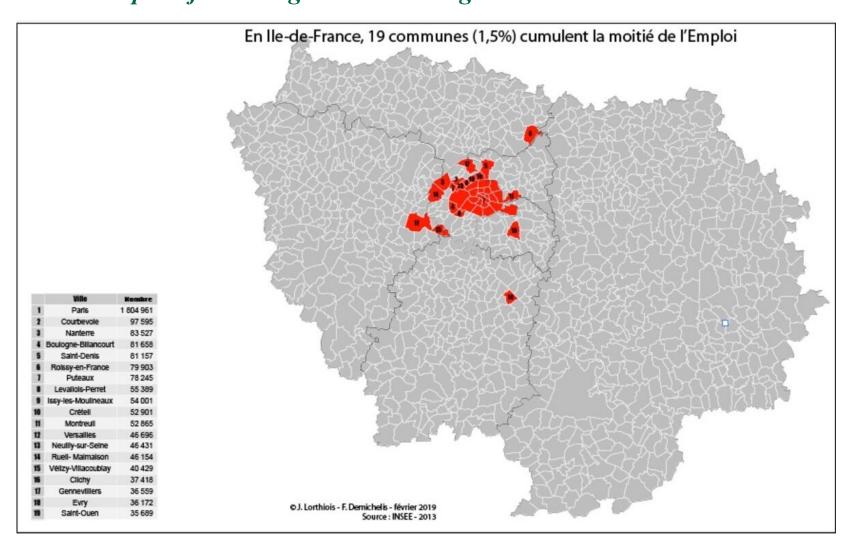


ZÉRO ARTIFICIALISATION NETTE UN DÉFI FRANCILIEN ESSENTIEL

Chaque année, la France perd 20 000 à 30 000 hectares d'espaces naturels, agricoles et forestiers sous la pression des activités humaines. Étalement des villes, développement d'infrastructures, bétonisation... L'artificialisation des terres est l'une des causes de la perte de la biodiversité. Comment lutter contre ce phénomène ?

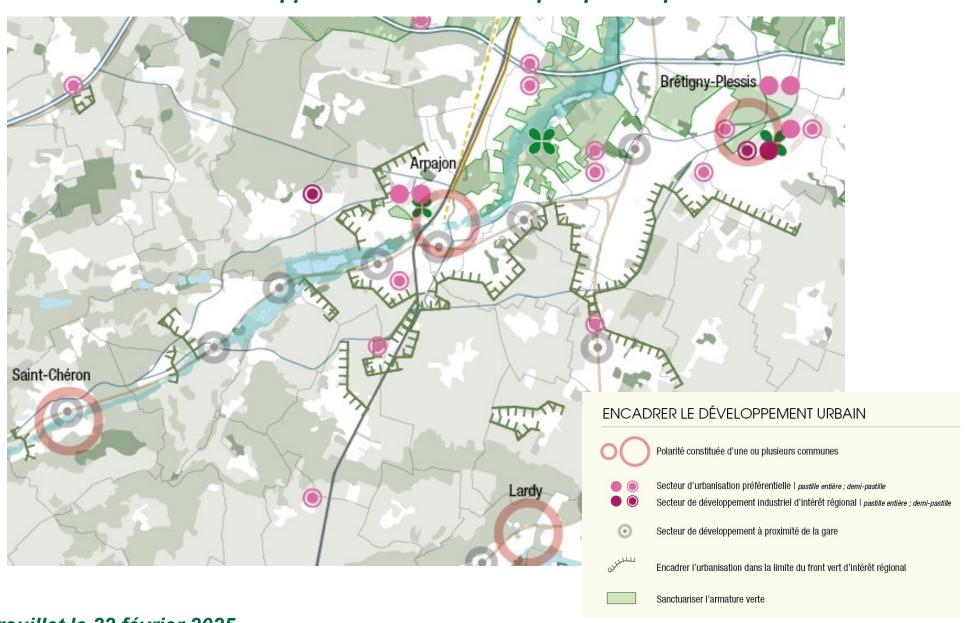


L'emploi, un facteur de paupérisation régionale qui rejette le logement vers la grande couronne





Le SDRIF-E approbation 2025 – L'emploi parent pauvre ?



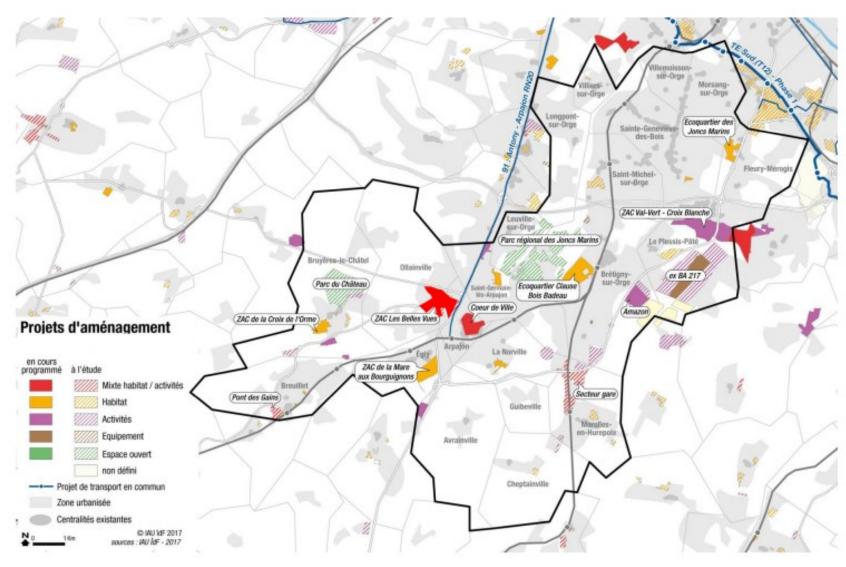


L'exemple de Cœur d'Essonne Agglomération



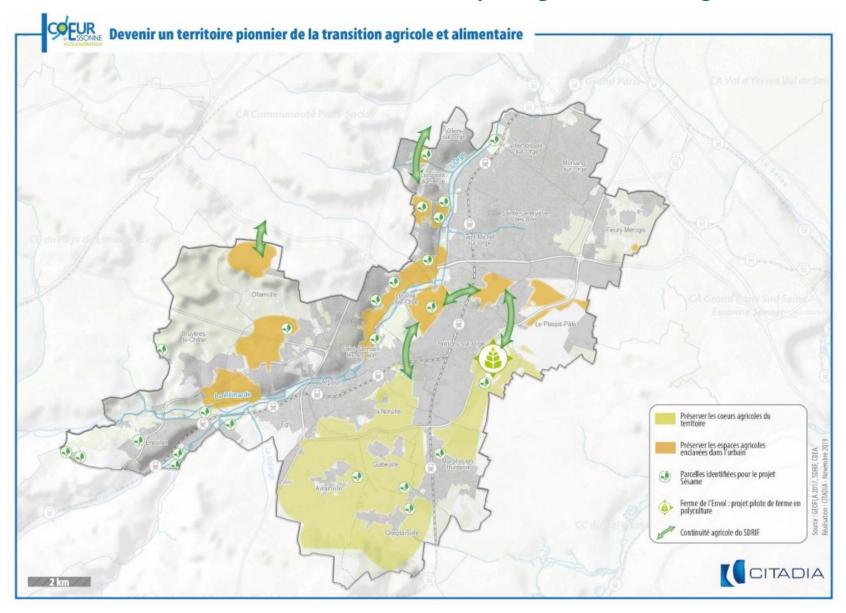


Le SCoT Cœur d'Essonne - Les projets de logements très présents





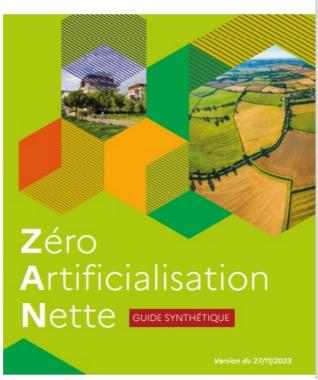
Le SCoT Cœur d'Essonne - Comment protéger les terres agricoles ?



E S S O N N E N A T U R E ENVIRONNEMENT

ZÉRO ARTIFICIALISATION NETTE





POURQUOI RÉDUIRE L'ARTIFICIALISATION DES SOLS ?

O Des bénéfices pour la planète : les sols « vivants » favorisent la biodiversité, limitent les risques d'inondation par ruissellement, stockent du carbone.



L'artificialisation des sols est la 1ère cause de l'érosion de la biodiversité.



1 ha d'étalement urbain entraîne l'émission de 190 à 290 tCO₂.

O Des bénéfices pour les habitants : une ville moins étalée diminue les temps et coûts de transport, limite la facture énergétique, favorise la proximité des espaces naturels, préserve le potentiel de production des sols agricoles.



La facture énergétique des ménages serait **10 % plus faible** sans l'étalement urbain des 20 dernières années.



Les distances parcourues en voiture sont 1,5 moins importantes pour les habitants des centralités urbaines que pour ceux des périphéries.

O Des bénéfices pour les collectivités : moindre coût d'investissement et de fonctionnement pour les équipements publics (réseaux, voirie, services...), un territoire préservé et résilient.

RÉPARER LA VILLE

Rénovation des espaces déjà urbanisés = plus de logements, un centre-ville dynamisé, de l'emploi local

AMÉLIORER LE CADRE DE VIE

Préservation du cadre naturel et du patrimoine = renforcement de l'attractivité du territoire et développement de la nature en ville

OPTIMISATION DES COÛTS

Optimisation des coûts = baisse des dépenses publiques par la réduction des réseaux à entretenir et l'optimisation des équipements





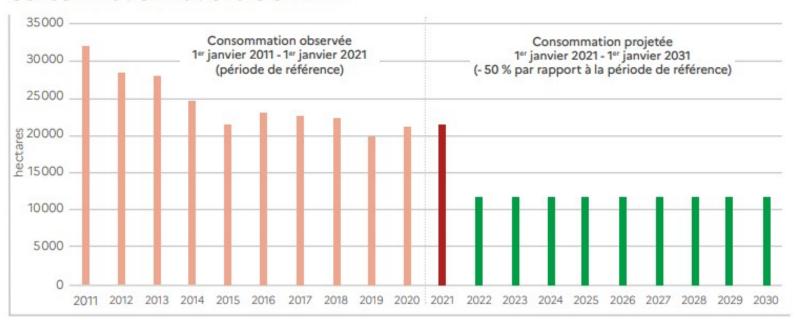






A l'échelle nationale l'objectif du ZAN est ambitieux

Consommation nationale d'ENAF



1. LOI nº 2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets, modifiée par la LOI nº2023-630 du 20 juillet 2023 visant à faciliter la mise en œuvre des objectifs de lutte contre l'artificialisation des sols et à renforcer l'accompagnement des élus locaux.



A l'échelle de l'Ile-de-France l'objectif du ZAN est réduit

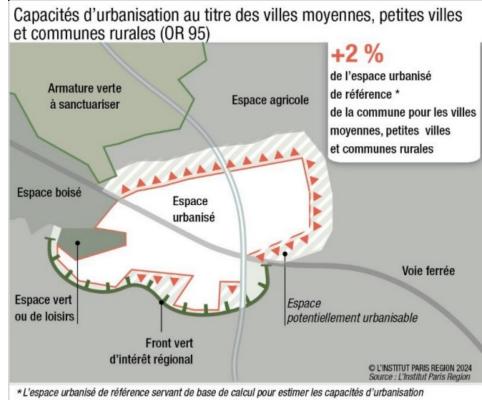
A l'échelle nationale réduction :

- de **50**% pour 2021-2031

Mais le nouveau SDRIF-E engage la Région Île-de-France à réduire :

- de 23 % l'artificialisation des sols pour 2021-2031
- de **30** % pour 2031-2041
- de **43** % pour 2041-2050

La création d'une "garantie communale" d'un hectare de consommation d'ENAF, sur la décennie 2021-2031



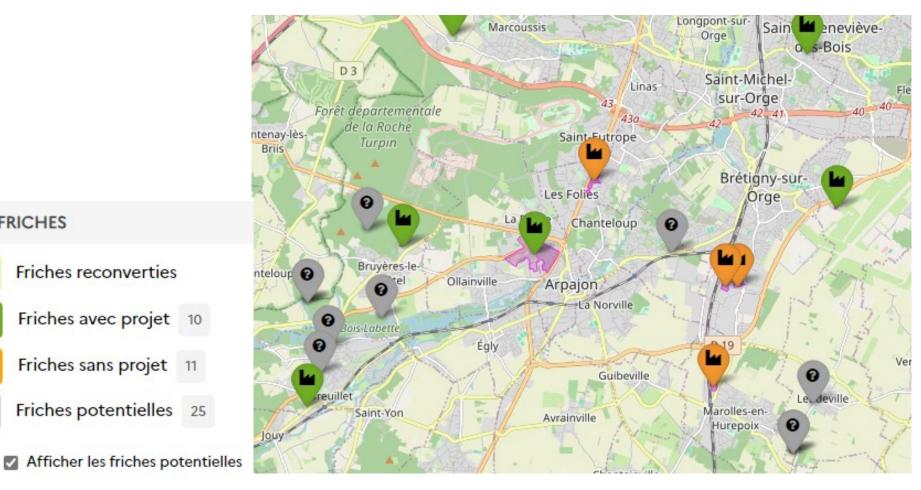
est défini et illustré p. 54.



46 FRICHES

ZÉRO ARTIFICIALISATION NETTE

Cartofriches est l'aide au recensement les friches pour les qualifier et faciliter leur réutilisation



Friches reconverties

Friches avec projet 10

Friches sans projet 11

Friches potentielles 25



Cartovégétation, un projet mené en partenariat avec FNE-IDF permet d'identifier et de mesurer avec précision les ENAF (espaces naturels, agricoles et forestiers)

